

LA LETTRE DU MAIRE



CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Pour assurer votre sécurité au quotidien, la Ville de Bavilliers souhaite s'inscrire dans le dispositif de participation citoyenne.

Il s'agit de sensibiliser les Bavilléroises et les Bavillérois et les associer à la protection de leur environnement.

Le but est d'adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Le triptyque dans lequel s'inscrit la commune sera le suivant :

- établir un lien régulier entre habitants, élus et représentants de la police nationale,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer la solidarité de voisinage.

Un protocole sera signé entre la ville et la direction départementale de sécurité publique.

Le dispositif s'appuie sur un réseau de citoyens référents. Pour être citoyen référent, rien de plus simple, il vous suffit de contacter la Mairie. Les référents diffusent des conseils préventifs à la population. Ils sont formés sur leur champ de compétence notamment les actes élémentaires de prévention. Le citoyen référent sera responsable d'un secteur bien défini de la Commune. N'hésitez pas à vous manifester. La sécurité est l'affaire de toutes et tous.

Éric KOEBERLÉ,
Maire de Bavilliers



BONNE RENTRÉE À TOUS

Ce mois de septembre est marquée par la rentrée. La municipalité souhaite une bonne rentrée à tous les Bavillérois, jeunes et moins jeunes.

À l'école élémentaire Maurice Henry, une nouvelle classe s'ouvre ce mois-ci, ce qui porte à neuf le nombre de classes dans cette école. C'est le signe du dynamisme et de l'attractivité de notre commune.

À l'école maternelle Jacques Pignot, une sixième classe a ouvert l'année dernière. Elle est actuellement accueillie dans un préfabriqué. Cette augmentation des effectifs plaide pour la construction d'une nouvelle école maternelle, sur laquelle la municipalité s'est engagée et travaille actuellement.

REPRISE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Après la traditionnelle coupure estivale, les réunions du conseil municipal vont reprendre dès le mois de septembre. La première séance est prévue le jeudi 30 à 20 heures. Si les conditions sanitaires le permettent, elle se déroulera en salle d'honneur de la Mairie et nous pourrons accueillir du public. Toutefois, l'évolution de la situation étant difficilement prévisible, nous vous tiendrons informés et vous reconfirmerons ces informations d'ici cette date.

Les conseils municipaux restent toutefois le lieu d'expression de la démocratie municipale. Par conséquent, l'ensemble des élus ont à cœur de pouvoir accueillir à nouveau le public dans des conditions normales.

HORAIRES DES TRAVAUX BRUYANTS

Comme dans toutes les communes de France, les travaux bruyants ne sont autorisés à Bavilliers que durant certaines heures de la journée. Sont concernées notamment l'utilisation de tondeuse à gazon, perceuse, scie mécanique, bétonnière, tronçonneuse, etc. Les horaires autorisés sont les suivants.

Pour les particuliers

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les professionnels

Ils sont autorisés du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 7h à 20h sauf urgence ou dérogation.

**La municipalité vous remercie de bien vouloir respecter ces horaires.
Il en va de la tranquillité de notre Ville de l'ensemble de ses habitants.**

04/09

SAM. DE 18H30 À 23H

Festival BaviYeah
Parc de la Fraternité

VEND. MATINS

Marchés hebdomadaires
Place Jean Moulin

12/09 & 10/10

DIM. MATIN

Marchés mensuels
Place Jean Moulin

30/09

JEU. À 20H

Conseil municipal
Salle d'honneur
de la Mairie